



MRC DE
CHARLEVOIX-EST



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

CP-21-10-2026(376)

DEMANDE D'ÉTUDE INDÉPENDANTE AU SUJET DE CHARLEVOIX ET LA CAPITALE-NATIONALE **LES MRC DE CHARLEVOIX-EST ET DE CHARLEVOIX MISENT SUR UN STATUT PARTICULIER**

Charlevoix, le 21 octobre 2026 – Les MRC de Charlevoix-Est et de Charlevoix se sont entendues pour miser sur la négociation d'un statut particulier avec le nouveau gouvernement, plutôt que de réaliser une étude indépendante sur l'avenir de Charlevoix dans la Capitale-Nationale. Rappelons qu'une pétition a récemment été déposée à ce sujet à l'attention des deux MRC.

Des dynamiques connues et déjà documentées

Les principaux éléments entourant la question de l'appartenance de Charlevoix à la Capitale-Nationale sont déjà connus et documentés. Pour la majorité d'entre eux, un statut particulier ou une modification réglementaire serait suffisant pour améliorer la reconnaissance de la spécificité de Charlevoix. Déjà, certaines mesures budgétaires, des crédits d'impôt ou des majorations de ceux-ci sont octroyés à Charlevoix afin d'intégrer la notion d'éloignement et de ruralité du territoire, avec pour exemple la récente reconnaissance du statut de région éloignée en agriculture.

Un prix de l'essence qui dérange

La disparité du prix de l'essence entre Charlevoix et les régions environnantes est un élément qui a souvent été soulevé par les élus des deux MRC dans le passé et pour lequel ils ont fait des revendications. Les MRC sont conscientes que cet aspect a sans doute moussé la participation à la pétition. Les études produites à ce sujet démontrent pourtant clairement que les dynamiques du prix de l'essence ne sont pas directement liées à la région administrative, mais plutôt aux flux de déplacement, aux coûts de transport et à la marge bénéficiaire des détaillants. Quant au crédit de taxe sur l'essence, il vient compenser certains impacts des caractéristiques géographiques des territoires qui influent sur le prix à la pompe. Les territoires qui y ont accès sont édictés par la Loi concernant les taxes sur les carburants sans égard à la région administrative. Obtenir le crédit de taxes et une réduction sur les immatriculations via un statut particulier est un objectif que les MRC entendent poursuivre.

« L'annonce d'un statut particulier pour Charlevoix constitue une fantastique occasion d'améliorer concrètement notre position. En travaillant avec nos équipes et nos partenaires du milieu, nous avons pu rapidement cibler et analyser différents dossiers qui pouvaient diminuer notre attractivité territoriale vis-à-vis d'autres régions similaires. L'annonce du Parti Québécois est venue consolider l'idée que nous avons qu'il fallait avant tout faire des gains politiques pour la population. Nous avons bien hâte de discuter avec le nouveau gouvernement de la mise en place de statut et bénéfice qui en découleront », mentionne le préfet de la MRC de Charlevoix-Est, M. Michel Couturier.

« Que ce soit en matière de santé et de services sociaux, d'éducation, de loisirs et de développement économique, les liens et les partenariats qui unissent les MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est au territoire de la Capitale-Nationale sont nombreux et diversifiés. Comme c'est le cas au sein de chacune des régions administratives, les élus municipaux et dirigeants d'organismes ont tout à gagner à se concerter et à collaborer pour promouvoir et faire valoir les particularités et les enjeux locaux et régionaux propres à leur territoire. Un éventuel statut particulier, tel que proposé récemment par le Parti Québécois, est une excellente nouvelle pour la région et un autre exemple de résultat tangible qu'il est possible d'obtenir tout en conservant les relations et partenariats tissés à travers le temps », mentionne le préfet de la MRC de Charlevoix, M. Michaël Pilote.

Des liens étroits à préserver

Il est important de rappeler qu'en plus du Fonds régional de la Capitale-Nationale qui permet d'investir plus d'un million de dollars par année sur le territoire de Charlevoix, les MRC et leurs partenaires régionaux participent en effet à un nombre important de comités stratégiques et de tables territoriales avec les quatre autres MRC et les villes de la Capitale-Nationale. Considérant cela, l'obtention d'un statut particulier permettrait de faire des gains pour la communauté tout en maintenant l'écosystème administratif actuel.

- 30 -

Sources :

Caroline Dion
Directrice générale adjointe
Directrice de la sécurité publique, des communications
et des délégations en territoire public
caroline.dion@mrccharlevoixest.ca
418 439-3947, poste 5003

Karine Horvath
Directrice générale et greffière-trésorière
khorvath@mrccharlevoix.ca
418 435-2639, poste 6002